

Armor All® Conditions générales (« Conditions ») de la Promotion Économisez 5 \$ après avoir dépensé 25 \$ 2026

Cette promotion est sponsorisée par Energizer Holdings, Inc. (« Energizer » ou « Commanditaire »).

Afin de participer à ladite promotion, visitez savewitharmorall.ca avant le 15 juillet 2026 à 23 h 59 min 59 s.

PROMOTION : Effectuez un achat unique de 25 dollar ou plus en produits admissibles de la marque Armor All® dans un commerce national participant, entre le 1er mars 2026 et le 30 juin 2026, et recevez une carte eReward Visa d'une valeur de 5 dollar. (« Promotion »). La carte Visa eReward sera envoyée aux clients ayant soumis des demandes admissibles par courrier électronique, conformément aux conditions générales suivantes.

Pour obtenir la liste des produits de la marque Armor All® admissibles et les conditions générales complètes, veuillez visiter savewitharmorall.ca.

1. Admissibilité

La promotion est ouverte aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans leur province/territoire de résidence. La promotion ne s'applique pas aux employés, représentants ou mandataires d'Energizer et de Primes TPG Inc. (« TPG »), ni aux membres de leur famille immédiate, ni aux sociétés mères, filiales, entités affiliées ou fournisseurs de récompenses de ces sociétés.

2. Période de promotion

Pour être admissible à la promotion, les achats valides doivent être effectués entre le 1er mars 2026 et le 30 juin 2026 (« Période de promotion ») chez les détaillants participants, et les participants doivent soumettre leurs reçus entre le 1er mars 2026 et le 15 juillet 2026. Chaque achat admissible de 25 dollar ou plus de produits participants de la marque Armor All® achetés en une seule transaction (« achat admissible ») donnera droit au participant de recevoir une fiche eReward Visa d'une valeur de 5 dollar.

3. Comment recevoir votre fiche Visa eReward de 5 dollar?

Pour demander votre carte Visa eReward, vous devez :

- a) Achetez pour un minimum de 25 dollar de produits participants de la marque Armor All® en une seule transaction chez l'un des détaillants canadiens participants, entre le 1er mars 2026 et le 30 juin 2026.

-
- b) Utilisez votre appareil mobile pour prendre une photo de votre reçu, qui montre clairement : date de l'achat, du montant total du reçu et du nom du produit ou du code UPC (un « Achat admissible »).
- c) Téléchargez la photo de votre reçu montrant l'achat admissible sur savewitharmorall.ca, entre le 1er mars 2026 et le 15 juillet 2026.

Les participants ayant soumis des achats admissibles conformes aux présentes conditions recevront une adresse courriel de confirmation contenant les instructions à suivre pour réclamer leur carte eReward Visa d'une valeur de 5 dollar. Dans la réponse par e-mail, TPG fournira au participant un lien unique vers la carte Visa eReward. Lorsque le consommateur clique sur le lien de sa carte Visa eReward, il sera dirigé vers un site d'échange dédié. Sur ce site, le consommateur devra fournir ses coordonnées, notamment son nom, son adresse e-mail, son adresse postale et son numéro de téléphone portable. Une fois que le consommateur a cliqué sur « Soumettre », il recevra sa fiche eReward Visa d'une valeur de 5 dollar.

Les reçus doivent être soumis au plus tard le 15 juillet 2026, attestant de l'achat admissible effectué pendant la période de promotion. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Si une erreur technique, de programmation ou de toute autre nature est détectée au cours de la promotion, les consommateurs pourraient être invités à soumettre de nouveau leur demande. Si un participant soumet un reçu qu'Energizer détermine, à sa seule discrétion, comme étant invalide ou illisible, il recevra un message d'erreur et pourra recevoir des instructions sur la façon de soumettre son reçu par courrier pour l'échanger.

Si, au cours de la Promotion, une erreur technique, de programmation ou autre est détectée, les participants pourront être invités à soumettre à nouveau leur demande. La carte Visa eReward \$5 sera livrée électroniquement à l'adresse e-mail fournie par le participant. La carte Visa eReward peut être utilisée dans n'importe quel endroit acceptant les cartes Visa. La date d'expiration de la carte Visa eReward sera précisée lors de la livraison.

Les participants qui soumettent des achats éligibles conformes aux présentes conditions recevront une réponse par courrier électronique. Dans la réponse, TPG fournira au participant un lien unique et lui demandera de cliquer sur le lien pour être dirigé vers le site dédié à l'échange de cartes Visa eReward afin de soumettre son nom, son e-mail, son adresse postale et son téléphone portable pour recevoir sa carte Visa eReward \$5.

Si un participant soumet un reçu que le Commanditaire juge, à sa seule discrétion, non valide ou illisible, un message d'erreur lui sera transmis. Le Commanditaire pourra alors, à sa seule discrétion, fournir au participant des instructions précisant comment faire parvenir son reçu, accompagné de son adresse postale de retour, au centre d'exécution du Commanditaire en vue d'un traitement manuel. Tous les reçus envoyés par la poste doivent porter un cachet postal daté du 15 juillet 2026 au plus tard.

5. Comment échanger votre fiche Visa eReward?

Comment l'utiliser pour faire des achats en magasin avec un portefeuille numérique :

Votre carte de récompense virtuelle peut être utilisée pour payer avec des portefeuilles numériques : Apple Pay, Samsung Pay, Google Pay et Fitbit Pay.

- 1) Ouvrez le portefeuille/l'application sur votre appareil.
- 2) Prenez une photo de votre carte ou saisissez manuellement les détails de votre carte.
- 3) Suivez les instructions à l'écran.

Comment l'utiliser pour faire des achats en ligne :

- 1) Assurez-vous que le solde de la carte est supérieur au coût total de l'achat, taxes comprises. *Veuillez noter : Certaines transactions nécessitent une retenue allant jusqu'à 20 % au-dessus du montant de l'achat. Consultez votre contrat de titulaire de carte pour plus d'informations.*
- 2) Sélectionnez « Crédit » comme mode de paiement (ne sélectionnez pas « Carte-cadeau »)
- 3) Dans la section Mode de paiement, saisissez les informations de la carte comme vous le feriez pour une carte de crédit ou de débit.
- 4) Dans la section Adresse de facturation, veuillez indiquer votre nom et votre adresse.

5. Conditions générales

Limite d'une (1) utilisation de la promotion par foyer.

Chaque achat admissible donne droit à un maximum d'une (1) carte eReward Visa d'une valeur de 5 dollar. La carte Visa eReward n'est ni échangeable ni remboursable contre de l'argent. Non valable avec aucune autre promotion et ne peut être remplacé en cas de perte, de vol, de dommage ou d'expiration.

Si le montant de votre achat dépasse la valeur de la fiche eReward Visa de 5 dollar, vous devrez régler le solde. Toute tentative d'utiliser la Promotion à des fins non autorisées, ou d'utiliser plus de Promotions que le nombre autorisé par foyer, entraînera le refus de la Promotion et sera considérée comme une fraude par le Commanditaire.

Cette promotion est assujettie à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Cette promotion est valable uniquement au Canada et est nulle là où la loi l'interdit. Les décisions du commanditaire concernant tous les aspects de cette promotion sont définitives et exécutoires pour tous les participants, sans possibilité d'appel, y compris, sans limitation, toute décision concernant l'admissibilité ou la disqualification des participants.

Le commanditaire et TPG ne sont pas responsables des inscriptions, courriers ou communications tardifs, perdus, volés, endommagés, brouillés, incomplets, mal adressés, insuffisamment affranchis ou mal dirigés, ni des erreurs, omissions, interruptions, suppressions, défauts ou retards dans les opérations ou la transmission d'informations, que ce soit par le biais de défaillances ou de dysfonctionnements techniques ou autres du matériel informatique, des logiciels, des dispositifs de communication ou des lignes de transmission, ou par la corruption, le vol, la destruction, l'accès non autorisé ou l'altération des documents promotionnels, la perte ou autre. De plus, le commanditaire et TPG ne sont pas responsables des communications qui ne peuvent être distribuées en raison d'un filtrage actif ou passif de quelque nature que ce soit ou d'un espace insuffisant dans la boîte de courriel, la boîte aux lettres ou le compte téléphonique d'un participant pour recevoir des messages. Le commanditaire et TPG se réservent le droit de restreindre les inscriptions en provenance de toute adresse IP, numéro de téléphone et/ou adresse courriel si une activité suspecte est détectée. Le commanditaire et TPG déclinent toute responsabilité pour les dommages causés à tout système informatique résultant de la participation, de l'accès ou du téléchargement d'informations en rapport avec cette Promotion, et se réservent le droit, à leur seule discrétion, de modifier, d'annuler, de résilier ou de suspendre cette offre si un virus, un bogue, une défaillance technique, une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause indépendante de leur volonté corrompt ou nuise à l'administration, à la sécurité, à l'équité, à l'intégrité ou au bon déroulement de cette Promotion. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant de cette Promotion ou de toute autre promotion menée maintenant ou à l'avenir par le commanditaire ou l'une de ses sociétés affiliées si le commanditaire et/ou TPG déterminent qu'un participant a utilisé un logiciel ou des programmes automatisés pour participer, altéré le processus de la Promotion, tenté de contourner les termes des présentes conditions générales ou que sa fraude ou sa mauvaise conduite a nuit à l'intégrité ou au déroulement équitable de cette Promotion. Le Commanditaire et TPG se réservent le droit de limiter les inscriptions provenant de toute adresse IP, numéro de téléphone et/ou adresse courriel en cas d'activité suspecte.

En participant à cette Promotion, vous acceptez les conditions énoncées dans les présentes conditions générales, acceptez d'être lié par les décisions du commanditaire et garantissez que vous êtes admissible pour participer à cette Promotion. Vous acceptez également de dégager de toute responsabilité le Commanditaire, TPG ainsi que leurs administrateurs, employés, dirigeants et agents respectifs, y compris, mais sans s'y limiter, leurs agences de publicité et de promotion, pour toute perte ou tout dommage découlant de votre participation à cette Promotion. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions des présentes Conditions générales en anglais et les informations ou autres déclarations contenues dans tout document relatif à la Promotion (y compris, sans limitation, la version française des présentes Conditions générales), les termes et conditions des présentes Conditions générales en anglais prévaudront, régiront et contrôleront dans toute la mesure permise par la loi. Le système de validation des reçus numériques est exploité par TPG Rewards, Inc. et constitue une marque de commerce appartenant à cette société.

COMMANDITAIRE : Energizer Holdings, Inc., Canada. ©2026 Energizer. Les marques de commerce sont la propriété d'Energizer.